

Adhérer à l'Apel, pourquoi faire ?

Concrètement, l'Apel de l'établissement agit pour :

- accueillir et accompagner les nouvelles familles, et ainsi favoriser les liens entre les parents, l'équipe éducative et la direction,
- proposer et animer le réseau des parents correspondants,
- contribuer à l'orientation des élèves,
- représenter les parents dans les différentes instances de l'établissement et auprès de l'organisme de gestion (Ogec),
- et aussi organiser des temps conviviaux (fêtes, événements) et des conférences ou ateliers sur des thématiques éducatives.

Dans le cadre de l'inscription de votre enfant vous est proposée l'adhésion à l'Apel, d'un montant de 28€. Cette cotisation sera portée sur la facture de scolarité de votre enfant.

Rejoignez l'Apel école Saint Marceau!

Vous avez envie de vous impliquer dans la vie de l'établissement de votre enfant ? Vous souhaitez mettre un peu de votre temps, vos talents, votre enthousiasme au service des familles ? Soyez les bienvenus !

Vous pourrez par exemple, en fonction de vos disponibilités et de vos centres d'intérêt :

- devenir parent correspondant;
- ♦ participer ponctuellement à l'organisation d'un événement; tenir un stand à la Kermesse;
- rejoindre le conseil d'administration de l'APEL école Saint Marceau
- ♦

Retenez la date :

**Notre assemblée générale se déroulera le
MARDI 22 SEPTEMBRE 2026 à 20H**

**j'adhère,
je soutiens,
je m'engage !**

VERSER LA COTISATION, C'EST DÉJÀ S'ENGAGER